

Zeitschrift: Jeunesse forte, peuple libre : revue d'éducation physique de l'École fédérale de gymnastique et de sport Macolin

Band: 4 (1947)

Heft: 38

Rubrik: Boîte aux lettres

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BOITE AUX LETTRES

Bonjour, vous tous ! Merci pour vos « tuyaux » !
Voici, en retour, quelques brèves nouvelles de Macolin et du monde sportif qui sont susceptibles de vous intéresser :

Les Vèmes Jeux olympiques d'hiver se dérouleront à St-Moritz, du 30 janvier au 8 février 1948.

Les IVèmes Jeux olympiques eurent lieu à Garmisch-Partenkirchen et servirent de prélude à la célébration de la XIème Olympiade de Berlin en 1936 : Grandeur et décadence ! L'Allemagne d'Hitler est morte, mais la flamme olympique brillera encore aux Jeux de la XIVème Olympiade de Londres en 1948.

* * *

Le chef de section de l'Instruction préparatoire, M. Hirt, qui vient de rentrer d'un **voyage officiel à l'Institut national des sports de Joinville**, a fait à ses collaborateurs de l'Ecole fédérale de gymnastique et de sport, un résumé des impressions recueillies au cours de son voyage outre-Jura. Il en ressort que l'Institut national des sports subit actuellement les fluctuations de la politique gouvernementale ; les quelques bâtiments qui existent ne sont encore que l'embryon d'un vaste programme de construction qui ne peut être réalisé faute de moyens. Dans cet ordre d'idée rappelons que l'instruction préliminaire obligatoire, qui occupait une large part dans l'organisation militaire française, a été entièrement supprimée. Est-ce vraiment la bonne formule ? Nous nous permettons d'en douter. Du trop au trop peu, il y a une marge appréciable ! Encore faut-il savoir l'utiliser !

* * *

Notre **Ecole fédérale de gymnastique et de sport** a déjà beaucoup d'allure. Au cours d'une partie de volley-ball, il nous a été donné d'apprécier les qualités de la magnifique halle de gymnastique actuellement complètement terminée. D'une longueur de 26 m. et d'une largeur de 14 m., cette salle est un modèle du genre tant au point de vue technique qu'esthétique.

La grande halle de jeux et de sport de 40 m. sur 25 m. est sous toit et les travaux avancent, sinon toujours rapidement, du moins rationnellement et avec le souci constant de faire de la « bel ouvrage » !

Les places de sport s'édifient, fort heureusement dissimulées dans les nombreuses et accueillantes clairières de Macolin.

Quant à la piscine où nos moniteurs pourront s'ébattre dès l'année prochaine, elle est virtuellement terminée, hormis les travaux de finition qui seront effectués dès le retour du printemps.

* * *

Le problème de l'amateurisme sportif a été longuement et fréquemment discuté au cours de

ces dernières années. Voici en quels termes s'est exprimé à ce sujet, M. Avery Brundage, de Chicago, vice-président du Comité olympique international et président du Comité olympique américain :

« Le sport est un passe-temps et un plaisir ; il est un jeu par opposition au travail. Si le sport veut être davantage que cela, il devient un commerce, mais ce n'est plus du sport. Notre sport moderne fera naufrage, comme il y a 2.000 ans, si les règles de l'amateurisme ne sont pas scrupuleusement observées et respectées ».

* * *

Réunis à Macolin, du 13 au 16 novembre, sous la présidence de M. E. Hirt, chef de section, les présidents et les inspecteurs fédéraux de l'Instruction préparatoire, furent invités à se prononcer sur diverses importantes questions touchant l'éducation physique de la jeunesse libérée de la scolarité obligatoire.

Au cours de son discours d'ouverture, M. E. Hirt releva que les expériences faites jusqu'à ce jour montrent que l'ordonnance encourageant la gymnastique et les sports, du 7 janvier 1947, et les prescriptions d'exécution qui s'y rapportent, sont de très bonnes bases de travail pour la gymnastique scolaire, l'instruction préparatoire et pour les cours organisés par les associations de gymnastique et de sport subventionnées par la Confédération.

Au cours des discussions se rapportant à ce domaine, par les spécialistes, il fut établi, qu'en général, la nouvelle ordonnance est, compte tenu de nos nombreuses et diverses conditions, conforme en tous points aux bases légales actuelles.

Répartis en groupes d'étude, les participants traitèrent entre autres les thèmes suivants : Composition de l'entraînement de base ; formation des moniteurs et organisation des cours de moniteurs de Macolin ; comment atteindre par l'instruction préparatoire, les jeunes gens physiquement faibles ?

Un représentant de la Suisse romande put communiquer la réconfortante nouvelle que chez eux la participation à l'instruction préparatoire accusait à nouveau une réjouissante recrudescence.

Relevons en outre que les participants au cours eurent l'occasion d'entendre les magnifiques exposés de M. A. Kaech, directeur de l'Ecole fédérale de gymnastique et de sport, et de M. Robert Dotterens, éminent pédagogue genevois, qui, tous deux, parlèrent du rôle du sport et de la gymnastique dans l'éducation.

Le travail pratique dans le terrain et les jeux en salle contribuèrent à donner à chacun le minimum d'activité physique indispensable.